FEDERATION FRANÇAISE DE NATATION

COMITE D'AUVERGNE

Comité d'Auvergne

Sous réserve d'homologation

Compte Rendu de la réunion du Comité Directeur
Le 16 Mars 2012 à Vichy

Etaient présents :

Mesdames Sandrine BARTHELEMY, Claudine CHARMEIL, Christiane COSTE, Bénédicte PINAY, Sandrine UHL

Messieurs Denis CADON, Patrick CROISY, René GIRE, Serge HECQUET, Patrick MONEGO, Grégory NARCE, Gérard ROUX, Jean Marc SCHMITT, Yves TIBLE,

Excusés :

Mesdames Michèle DESORME, Irène LAFFAY, Christine PREVOT,

Messieurs Alain BERGON, Daniel CHALMETON, Patrice CHAMPAGNAT, Jacques PEUREUX, Gérard SANCIAUME,

Etaient absents :

Mesdames :

Messieurs : Pierre Jean PONTVIANNE

Assistent :

Mademoiselle Catherine MICHEL : Secrétaire de Séance

Monsieur Hervé LEBAS : Conseiller Technique et Sportif

Ordre du Jour :

- Point sur les emplois : Décisions
- Point sur les stages
- Questions diverses

Patrick MONEGO remercie les membres présents et ouvre la séance.

Denis CADON fait remarquer que les documents préparatoires à cette réunion n'ont pas été diffusés et qu'il est dommage que le dernier compte rendu de la réunion du comité directeur ne soit pas diffusé. Il demande au président d'évoquer la décision prise par le bureau directeur de ne plus inviter Jean Paul NARCE aux réunions du comité directeur en raison du non-respect de l'organisation du Natathlon.
Patrick MONEGO rappelle que les présidents des comités départementaux sont invités à assister aux réunions. Les statuts précisent que seul le président peut autoriser leurs présences.

- Point sur les emplois

Le bureau directeur s'est réuni et proposera des solutions. Des décisions devront être prises à l'issue de la réunion

I - Rencontre avec le président (Patrick SAUVAGNAT) du club de Chamalières MN et le comité régional (Patrick MONEGO et Gérard ROUX).
Ils ont échangé sur le contrat de Stéphane GARCIA. Le club souhaite une reconduction de la convention à hauteur de 50% du salaire chargé, 50% de temps travail par employeur ce qui représente environ 800 heures. Les frais de déplacement seraient partagés équitablement entre les deux structures.

Le débat est ouvert : Denis CADON souhaite savoir pourquoi l'accusé de réception du courrier recommandé qui a été adressé au CRAN n'a pas été retourné aux clubs. La secrétaire administrative confirme que le document a été signé et retourné à l'expéditeur. A ce jour, le club confirme qu'il n'est toujours pas arrivé.
Gérard ROUX précise que les horaires de Stéphane sont mal répartis et que cela représente 1200 heures pour le club et 600 heures pour le comité régional. Patrick MONEGO est d'accord avec cette proposition, il faudra contrôler les horaires et refaire la convention. A la signature de celle-ci, toutes les parties seront présentes.

Denis CADON demande à consulter la totalité des charges salariales. Il demande à avoir plus d'élément avant de prendre une décision.

En ce qui concerne les heures de formation au CREPS, Gérard ROUX précise que le volume horaire est à répartir sur l'ensemble des employés pour une vision globale.

Jean Marc SCHMITT demande à ce que toutes les propositions soient développées.

II – Rencontre avec la présidente (Laurence DALLE) du Stade Clermontois et le comité régional (Patrick MONEGO et Claudine CHARMEIL)
La présidente explique que Bastien POUJADE est lié au club par un contrat de 30 heures et qu'il n'était pas possible de le prendre à 35 heures en raison d'une procédure de licenciement d'un salarié.

1ère proposition : Le comité régional propose à Bastien POUJADE de venir travailler à Vichy (siège social du CRAN) pour 17h30 trois fois par semaine ce qui représente environ 800 heures (47 semaines). Les horaires seront aménagés pour ne pas perturber son emploi du temps au club. Les frais de déplacement resteront à sa charge.

2ème proposition : si la première proposition ne convient pas, il lui sera proposé une séparation à l'amiable

3ème proposition : le comité régional entamera une procédure de licenciement économique

III – Rencontre avec le président (Jean Pierre MORLEC) du club de Billom et le comité régional (Patrick MONEGO et Claudine CHARMEIL)
Le président souhaite continuer la collaboration avec le comité régional pour la mise à disposition d'Eléonore VALADE. La convention précise que le volume horaire à augmenter et que les frais de déplacement seront inclus dans la convention qui est à signer.

IV – Vichy Val d'Allier Natation
Les discussions sont en cours avec la présidente Colette PATUREAU car la convention se termine au mois de Juin 2012. En projet : trois personnes seraient à disposition du club de Vichy, reconduction du mi-temps de Yohan EXBRAYAT, 8 heures par semaine pour Eléonore VALADE, et 10 heures par semaine pour Fabien MALTRAIT pour s'occuper du groupe Benjamins du club. De plus, Fabien MALTRAIT intervient au CREPS et sur le pôle Handisport 12h00 par semaine.

V – Rencontre avec le CREPS.
Convention sur deux ans : 1000 heures d'interventions par an de formations à 50€ de l'heure à l'exception du DE qui n'est pas encore mis en place. A cela, il faut ajouter les heures de stages et les formations FFN

Intervention de Jean Marc SCHMITT sur l'ensemble des propositions. Il ne souhaite pas que le comité régional licencie ses employés. Echanges avec Patrick MONEGO qui lui précise que Yohan interviendrait avec Renaud LAURENT et que Fabien MALTRAIT prendrait les benjamins ce qui entraînerait un coût supplémentaire pour le club.

Patrick MONEGO intervient concernant le cas de Bastien POUJADE. Le licenciement sera une décision de l'employé. Jean Marc SCHMITT s'interroge sur cette nécessité. Patrick MONEGO lui précise que les employés ne sont pas tous au même niveau. Deux emplois sont déficitaires (GARCIA et POUJADE) et qu'il n'est plus possible de travailler sur une globalité. Il faut maintenant étudier le cas de chaque employé.

Un débat s'instaure sur la tenue des horaires des emplois du temps des salariés, faire un cahier des charges (exigence du travail, la présence, gestion du travail et du temps etc.)
Echanges entre Denis CADON, Patrick MONEGO et Gérard ROUX sur la mise en place des mises à disposition de personnel sur les clubs ayant fait la demande. Rappel de l'historique des conventions entre les clubs et le comité régional, ce qui avait permis à Stéphane GARCIA et Bastien POUJADE d'avoir un emploi pour valoriser le comité régional.

Les échanges entre les différents membres du comité directeur (Denis CADON, Gérard ROUX, Bénédicte PINAY, Patrick MONEGO) reflètent le fait qu'il faudrait faire un bilan pour chaque salarié. Etant donné la complexité du travail et la situation financière du comité régional, il est difficile de proposer à une personne de gérer les salariés. Actuellement, ce sont les trésoriers qui s'en occupent.
Denis CADON souhaiterais avoir un document récapitulatif sur les coûts des salariés pour se prononcer. Grégory NARCE précise qu'aucune décision n'a été prise lors de la dernière réunion du comité directeur sans ces éléments et qu'il faudrait peut-être revoir la mise en place des actions du comité régional et avoir un document qui puisse justifier du détail de ses actions.
Le bureau directeur a décidé de présenter les propositions globalement. Le comité régional travaille de façon à ce que tous les contrats de travail soient revus et fait par des professionnels. Les rencontres seront prévues avec les clubs afin de fournir les emplois du temps le plus précis. Il sera ensuite établi le coût chargé par chaque salarié. Denis CADON souhaite pérenniser les emplois mais économiquement se sera difficile. Il faut avoir une vision des finances pour prendre des décisions et il n'est pas possible de se prononcer tant qu'il n'y aura pas de certitudes

Jean Marc SCHMITT intervient pour demander si le bilan est fait. Serge HECQUET répond que les documents sont en cours d'élaboration.

Les différents intervenants : Patrick MONEGO, Serge HECQUET, Denis CADON échangent sur la finalisation des différentes hypothèses de proposition de mises à dispositions des salariés. Il faudrait réactualiser ce qui a été déjà fait. Il est également proposé de détailler les actions de l'ERFAN mais il est difficile de procéder ainsi étant donné que les emplois du temps ne sont pas encore constitués. Le Président fait remarquer qu'il ne faut pas confondre les formations propres de l'ERFAN et les formations du CREPS. Il serait souhaitable d'avoir une orientation pour rencontrer les clubs afin de finaliser au mieux, les contrats et de les proposer au comité directeur. Il n'y aura pas de signatures de conventions sans l'aval du comité directeur. Il serait nécessaire que les emplois soient en accord avec la convention collective du sport.

Sandrine BARTHELEMY intervient pour connaître la position du comité régional sur le poste de Bastien POUJADE. Gérard ROUX précise qu'il travaille 90% de son temps au Stade Clermontois et qu'il ne perdrait pas trop d'avantages. Le Président précise que le but n'est pas de licencier les employés mais de garder l'homogénéité du groupe de travail.
Discussions sur le volume horaire. Gérard ROUX précise que le volume horaire global est connu mais qu'il est difficile de répartir les heures sans l'emploi du temps des entraîneurs. Il faut finaliser le tableau. Il faut se sortir d'une situation compliquée. Le Président demande si le comité directeur donne mandat pour rencontrer les présidents de clubs et les employés. Christiane COSTE demande des informations sur la situation de Bastien POUJADE et précise qu'il peut travailler jusqu'à 48h00 semaines avec deux employeurs. A suivre

Le Président annonce un changement de locaux pour aller au CREPS pour moindre coût. Les membres du comité directeur sont satisfaits de cette annonce. Un bail sera établi. Le Président demande d'acter deux propositions :

1 – le mandatement sur la rencontre des présidents de clubs
2 – le changement du siège social et des locaux

Appel nominal
Pour la 1ère proposition : Pour : 14 Contre : 0 Abstentions : 0
La proposition est adoptée à l'unanimité

Pour la 2ème proposition : Pour : 14 Contre : 0 Abstentions : 0
La proposition est adoptée à l'unanimité

- Point sur les stages

Le stage régional d'hiver qui s'est déroulé à St Raphaël s'est bien passé malgré une épidémie de gastroentérique. Les autorités ont déclenché une alerte sanitaire et médicale et le bâtiment a été totalement désinfecté. Neuf personnes ont été touchées.

Le stage régional benjamins a eu lieu à Belleville sur Loire. Tout s'est bien passé
Le deuxième stage régional a eu lieu à Vichy et a accueilli 5 clubs)

En natation synchronisée, le stage régional s'est déroulé à Thiers. 3 clubs étaient présents et tout s'est bien déroulé. La natation synchronisée progresse et continue de se développer. On remercie le travail que fournit Eléonore VALADE.

- Questions diverses

Le Président fait une intervention sur le club de Thiers qui organise les Championnats de France FNSU. Le comité régional est sollicité pour la compétition du 09 10 et 11 Mai 2012. Denis CADON précise que les juges arbitres seront nommés par la Fédération. Bénédicte PINAY précise que les officiels de cette compétition seront pris en charge par le club de Thiers. Dans un même temps, les Championnats de France UNSS auront lieu les 21 22 et 23 Mai 2012 à Coubertin.

Le Président informe les membres du comité directeur que Jean Paul NARCE ne sera plus invité aux réunions de comité directeur. Suite à la décision de l'assemblée générale du 10 septembre 2011, le Natathlon est régionalisé. Le Président du département de la Haute Loire a organisé le même jour un Natathlon départemental. Le Président MONEGO adresse un premier courrier à la FFN en demandant de supprimer les performances de la journée organisée à Yssingeaux et de reclasser la compétition en journée départementale benjamins.
Suite au déroulement de la deuxième journée régionale du Natathlon, dont une organisée en Haute Loire, le Président adresse un courrier à Jean Paul NARCE lui précisant que c'était la deuxième fois qu'il ne respectait pas la décision prise par l'assemblée générale et qu'à partir de ce moment, il ne serait plus invité aux réunions du comité directeur. Plusieurs intervenants regrettent cette décision et nous précisent que le département de la Haute Loire avait envoyé son programme sportif et n'avait émis aucune objection. Le Président précise tout de même que le programme sportif a été déposé après l'assemblée générale et la commission sportive du département connaissait le règlement du Natathlon.

Le Président soulève le problème du refus d'obtention du DE. La Fédération a refusé que le comité d'Auvergne organise cette formation en précisant que le personnel n'était pas qualifié pour dispenser ces cours. Un courrier a été envoyé à la FFN afin de connaître exactement leurs motivations. Affaire à suivre

Intervention de Patrick CROISY :

- Sur le colloque de Nager Forme Santé qui se déroulera à Dunkerque qui est invité en tant que membre de la commission fédérale et demande une prise en charge de ses frais. Un débat s'instaure entre Patrick CROISY et Patrick MONEGO.
- Sur les bilans médicaux des nageurs inscrits sur la liste Espoirs. Il lui manquait en début d'année tout le dossier médical d'un nageur du club de Vichy
- Sur la convention signée avec le collège Anne de Beaujeu sur le suivi médical des élèves de la classe à horaires aménagés. Ils sont 34. Ce suivi se fait par le médecin du comité régional et demande une indemnisation pour le déplacement et le travail, il attend son ordre de mission. On peut également diligenter un médecin sur place mais le comité reste en charge des frais médicaux.

Patrick CROISY regrette le manque d'échanges d'informations et surtout l'absence de réponses à ses correspondances.
Le Président précise qu'il n'y aurait aucun frais de remboursé.
Grégory NARCE réagit à l'intervention de Patrick CROISY et trouve dommage que les élus ne réagissent pas et qu'il faudrait prendre une décision sur les points évoqués par le médecin.
Denis CADON lui aussi s'étonne de l'absence de réactions et il faudrait prendre le temps d'analyser ces situations. Il suggère qu'il faudrait peut-être séparer les frais des bénévoles et des salariés et regrette que la décision de ne plus rembourser les frais de déplacements a été prise sans mur réflexion.

Intervention du CTS Hervé LEBAS
Il fait un rapide bilan des Nationales 2 qui se sont déroulées à Béthune ou 9 nageurs étaient présents ou Clothilde DEQUAIRE a remporté le titre sur le 200m Papillon et Johan SELIN, la médaille de Bronze sur le 200m Brasse.
Pour les Championnats de France N1, 11 nageurs se sont qualifiés (Vichy 1, Chamalières 6 et le Stade Clermontois 4)

La séance est levée à 22h50
Le Président
Patrick MONEGO